

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 JUIN 2015

**PRESENTS** : Mesdames et Messieurs

OLLIER Roger, WROBEL Philippe, BONHAMMOUR Christophe, BUSANCIC-MERCIER Annie, NICOLAS Michel, LEITAO Amandine, POTHIER Aurélie, LE GUERN Stéphane,

**ABSENTS EXCUSES** : MORDZIALEK David, LASSAUZET Jean, CHAMPOMMIER Claudette

**SECRETAIRE DE SÉANCE** : Annie BUSANCIC-MERCIER a été nommée secrétaire de séance.

**DATE DE CONVOCATION**: 22/06/2015

### ➤ **POINT SUR LES TRAVAUX**

#### ↳ Bâtiment MICHELAT

Le permis de construire est déposé – des pièces manquées pour les WC car c'est un lieu qui va recevoir du public. L'emprunt a été signé avec le Crédit Agricole Centre France.

L'APAVE viendra faire le contrôle du plomb et l'amiante début septembre et suivra le chantier.

#### ↳ Travaux emplacements des containers SICTOM

Au quatre routes, la commune a l'autorisation du Conseil Départemental,

Au camping des Suchères, rien ne sera fait car les propriétaires actuels l'ont déjà fait proprement,

Chez Cagnot, M. JORGE enlèvera le bois et jugera de l'état de la dalle,

Le Boisset, la commune est en attente de la réponse de la SNCF,

Le bourg, accord du SICTOM.

#### ↳ Numérotation

L'esquisse réalisée par Christophe BONHAMMOUR convient.

La Poste a informé le maire qu'il fallait numéroter la mairie et l'école.

Le maire demande si les conseillers ont réfléchi à des noms de rues/impasses. Le conseil municipal décide de dénommer les cinq voies du bourg comme suit :   ▪ Grand Rue,   ▪ Rue du Faubourg,   ▪ Rue du Château,

▪ Impasse du Faubourg,   ▪ Impasse des Fontaines. La commission choisira les plaques et les N°.

#### ↳ Chaudière église

Elle fonctionne, la société ANDRAUD va la brancher.

#### ↳ Changement de fournisseur gaz

Le dossier est en cours.

#### ↳ Logement au-dessus de l'école

Le plancher des WC est à changer, M. Landemaine a établi un devis pour 285 € HT. Le conseil l'accepte.

Un problème d'humidité subsiste dans une des pièces du logement ayant le pignon comme mur. M. le maire a demandé à ce que M. RIBOT Lionel, artisan sur la commune, fasse un diagnostic du problème.

### ➤ **PRISE EN CHARGE DES FRAIS DE RAMASSAGE SCOLAIRE**

Pour l'année scolaire 2014/2015, les frais de ramassage scolaire seront «remboursés» aux familles CHAMBRY, MEUNIER/THEVENIN et LE GUERN pour un montant total de 710 €.

M. le maire propose de faire des économies pour l'année scolaire 2015/2016 en arrêtant de prendre en charge les frais de ramassage scolaire des enfants scolarisés au sein du RPI domiciliés sur la commune de BUXIERES.

Après en avoir délibéré, la majorité des élus souhaite que cette prise en charge soit reconduite pour l'année scolaire 2015/2016.

### ➤ **MULTIPLE RURAL**

Le maire a reçu un courrier de M/Mme CASSIAU lui stipulant qu'ils partiront et cesseront leur activité le 31 juillet prochain.

Le maire demande de réfléchir sur le devenir de ce bâtiment. Le conseil demande à Aurélie de remettre une annonce. Un point sera fait en septembre.

➤ **DECISION MODIFICATIVE SUR BUDGET PRINCIPAL**

Le Conseil Municipal sur proposition du Maire, décide de modifier l'inscription comme suit :

INTITULES DES COMPTES	DEPENSES		RECETTES	
	COMPTES	MONTANTS	COMPTES	MONTANTS
Autres frais divers	6188	- 150,00		
Honoraires	6226	- 500,00		
Annonces et insertions	6231	- 400,00		
Titres annulés (sur exercices précédents)	673	1 050,00		

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

↳ Ecole

Amandine donne lecture du compte-rendu du conseil d'école du 3<sup>ème</sup> trimestre. Le RPI comptera à la rentrée prochaine au moins 84 élèves dont 27 à Buxières.

Le maire avait envoyé un courrier à la Clé des Champs concernant la garderie. Une rencontre est prévue entre M. CÔME, président de l'association et M. le Maire.

M. Jean-Charles APRELEFF n'interviendra plus à Buxières au titre des TAP car certains parents ne souhaitent plus qu'il participe à Buxières. Il continuera dans les écoles de Montaigut et Lapeyrouse. En contrepartie un autre intervenant viendra à Buxières avec une autre spécialité.

↳ Projet wifi rural 63

Le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme lance un projet de couverture wifi de tous les territoires ruraux du département. Une réponse est à rendre début octobre.

↳ Divers

Le club des aînés ne feront pas de fête cette année.

M. François VALEMBLOIS a été promu sous-préfet de l'arrondissement de RIOM.

La prochaine réunion du conseil municipal est prévue le 11/09/2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H45